

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL  
des DÉLIBÉRATIONS**

**1ère RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2019**

**Séance du 6 mars 2019**

CD20190306\_10  
id. 4376

*Le 6 mars 2019, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.*

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30  
Quorum :16*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU)*

*Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.*

**DÉLIBÉRATION**

**RENFORCEMENT DU PLAN EMPLOI INSERTION :  
MISE EN PLACE DE LA PLATE-FORME "JOB 82"**

Conformément aux dispositions de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le Département est engagé dans le développement de sa politique d'insertion à travers le pacte territorial d'insertion et le programme départemental d'insertion. En effet, 60 % des bénéficiaires du R.S.A., soit environ 4 000 personnes sont demandeurs d'emploi.

Dans ce cadre, l'Assemblée départementale, lors de sa séance du 26 mars 2019, a adopté le plan emploi insertion visant à accélérer le retour à l'emploi des bénéficiaires du R.S.A. par une prescription augmentée de 50% des contrats aidés, accompagnée d'une aide incitative pour les employeurs, dans le cadre des C.A.O.M. (conventions annuelles d'objectifs et de moyens) négociées avec les services de l'État. Depuis lors, ce sont 635 personnes qui sont sorties du R.S.A. par le retour à l'emploi grâce aux contrats aidés.

Aujourd'hui, dans un contexte national de reprise économique, l'intervention de l'État afférente aux contrats uniques d'insertion a été fortement modifiée ; « la circulaire n°DGFEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux P.E.C. (parcours emploi compétences) et au F.I.E. (fonds d'inclusion dans l'emploi) en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi » s'articule autour de 3 grands principes : réservé au secteur non marchand (associations et collectivités locales), obligations précises et contrôlées pour les employeurs avec le suivi intensifié du salarié. Ce nouveau dispositif correspond aux orientations prises depuis plusieurs années, à travers l'action d'accompagnement individuel réalisé par les A.D.E. (agents départementaux emploi) tant auprès du salarié que de l'employeur. Avec ce nouveau dispositif P.E.C., l'État a restreint l'enveloppe consacrée au financement et le Département n'a pu bénéficier que de 100 P.E.C. pour l'année 2018 et estime pouvoir prescrire 80 P.E.C. en 2019.

Considérant ces différentes évolutions, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, afin de poursuivre son action d'accompagnement des bénéficiaires du R.S.A. vers l'emploi, propose de renforcer le P.E.I. (plan emploi insertion) par l'action « JOB82 » à travers la mise en place d'une plate-forme numérique de mise en relation des demandeurs d'emploi bénéficiaires du R.S.A. et des employeurs du territoire tarn-et-garonnais. La mise en place de cet outil complète l'action de pôle emploi par une intervention individualisée auprès de l'employeur et du bénéficiaire R.S.A. Cette action portée en interne, prendra appui sur l'expérience des A.D.E. en charge de ce public .

La plate-forme numérique apporte une plus-value notamment pour les raisons suivantes :

- facilitation de la mise en relation entre employeurs et allocataires R.S.A en recherche d'emploi. Pôle emploi capte seulement 23 % des offres d'emploi,
- faire coïncider les profils des demandeurs d'emploi avec les offres des employeurs sur le périmètre géographique de recherche du b.R.S.A. La plate-forme trouve les adéquations entre offres et demandes,
- utilisation de toutes les compétences des demandeurs d'emploi (jusqu'à 5 curriculum-vitae possibles) pour élargir les possibilités d'emploi,

- récupération des données de la C.A.F. (flux quotidien),
- accompagnement des A.D.E. dans le suivi des bénéficiaires du R.S.A.,
- restitution des données statistiques utiles pour une meilleure connaissance des besoins du territoire.

Les types de recrutement sont élargis avec des recruteurs :

- en emploi direct ordinaire,
- en contrat aidé,
- des ateliers et chantiers d'insertion (C.D.D.I),
- dans le cadre des clauses sociales d'insertion,

Sur le plan budgétaire, le coût total pour la première année s'élevait à 135 000 €. Le financement pourra être assuré par le fonds social européen à 80%, et par des fonds propres par la collectivité pour les 20% restants.

Ces différentes dispositions constitueront le renforcement du plan emploi insertion visant à créer les conditions d'une augmentation des sorties vers l'emploi d'une partie des bénéficiaires du R.S.A. et répondre aux besoins de main d'œuvre selon les spécificités locales du territoire départemental.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu les dispositions de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 16 mars 2016 adoptant le plan emploi insertion,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé, action sociale, handicap et logement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Acte le principe de l'engagement du département de Tarn-et-Garonne dans le dispositif de renforcement du plan emploi insertion par la mise en place de la plateforme « JOB 82 » ;
- Donne délégation à la commission permanente pour le suivi de ce dossier ainsi que pour tous les actes à intervenir dans ce cadre.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC